

Conseiller et promouvoir



Inscription au Bildungsberatung Garantiefonds Hochschule et demande d'admission :

En ligne https://bildungsberatung-gfh.de/wde/kontakt/Online-Anmeldung_Antrag.php

Contact direct avec les centres de conseil pour l'enseignement supérieur :

Aachen :

Willi Hendrichs, 02451 7616, w.hendrichs@caritas-aachen.de

Berlin :

Inga Franke, 030 39408190, inga.franke@cjd-berlin.de
Mazin Sulaiman, 030 39408156, mazin.sulaiman@cjd-berlin.de
Hamza Chourabi, 030 76901872, hamza.chourabi@awoberlin.de
Frauke Frahm, 030 666340528, f.frahm@caritas-berlin.de

Essen :

Heidi Wedding, 0201 83914244, heidi.wedding@jmdessen.de
Jens Buschmeier, 0201 83914244, jens.buschmeier@jmdessen.de

Frankfurt :

Dr. Heinz Möglich, 069 921056946,
Heinz.Mueglich@frankfurt-evangelisch.de

Freiburg :

Bianca Steiger, 0761 3191649, bildungsberatung@caritas-freiburg.de

Friedland :

Dorothea Weber, 05504 282, d.weber@im-friedland.de

Geilenkirchen :

Willi Hendrichs, 02451 7616, w.hendrichs@caritas-aachen.de

Göttingen :

Ragda Nimer, 0551 7703777, r.nimer@im-friedland.de

Hamburg :

Viviane Lagodzki, 040 21118117, viviane.lagodzki@cjd-nord.de
Anna Wiehe, 040 21118118, anna.wiehe@cjd-nord.de

Hannover :

Cora Kettemann, 0511 328526, c.kettemann@caritas-hannover.de
Karina Kindschuh, 0511 328526, k.kindschuh@caritas-hannover.de

Kassel :

Ramona Ramm, 0561 7004141, ramona.ramm@caritas-kassel.de

Köln :

Nicole Lambertz, 0221 92133574, nicole.lambertz@kja.de
Amelia Pavel, 0221 92133574, amelia.pavel@kja.de

Leipzig :

Dirk Felgner, 0341 5614524, jmd-felgner@naomi-leipzig.de
Anne Schober, 0341 5614524, jmd-schober@naomi-leipzig.de

Ludwigshafen :

Jutta Hofmann, 0621 5980225, jutta.hofmann@caritas-speyer.de

München :

Elif Dazkir, 089 55001876, Elif.Dazkir@cjd.de
Simone Kayser, 089 57950769, Simone.Kayser@cjd.de

Nürnberg :

Sandra Koch, 0911 9933296, sandra.koch@cjd.de
Katharina Leipe, 0911 9933297, katharina.leipe@cjd.de

Osnabrück :

Boubacar Sokona, 0541 341441, bsokona@caritas-os.de
Stephanie Selina Vohlken, 0541 341451, svohlken@caritas-os.de

Stuttgart :

Irene Schaefer-Vischer, 0711 24893119, i.schaefer-vischer@invia-drs.de
Alla Rundgina, 0711 24893114, a.rundgina@invia-drs.de
Annette Walter-Sauter, 0711 2106119,
annette.walter-sauter@awo-stuttgart.de
Christiane Schütz, 0711 2106174, christiane.schuetz@awo-stuttgart.de

Trier/Konz :

Ines Oliveira, 06501 9457114, Oliveira.Ines@caritas-region-trier.de

Conseiller et promouvoir

Le centre de conseils d'orientation «Garantiefonds Hochschule (GF-H)» est un programme fédéral allemand permettant de conseiller les jeunes gens venant de l'étranger qui ont terminé leur scolarité de second cycle, sont étudiants ou titulaires d'un diplôme d'écoles supérieures.

Par le biais de ces conseils, nous souhaitons vous aider à poursuivre en Allemagne votre cursus universitaire le plus rapidement possible.

Le centre de conseils d'orientation GF-H vous donnera des informations individuelles et détaillées sur les possibilités de qualification adaptées qui s'offrent à vous en Allemagne, avant d'établir avec vous un concept d'orientation. Notre but à cet égard est de vous montrer la voie la plus efficace pour atteindre l'objectif de la formation choisie, tout en tenant compte de l'éducation scolaire ou de la formation que vous aurez déjà reçue à l'étranger. Nous vous aidons dans vos démarches de dépôt de candidatures, conseillons en matière de financement des études ou de formation et accueillons dans le programme de promotion et subventionnement les candidats ou candidates qui remplissent les critères exigés en vertu des dispositions Richtlinien Garantiefonds Hochschule (RL-GF-H).

Notre objectif est de vous préparer au mieux à votre cursus universitaire. Les points essentiels des conseils que nous prodiguons sont :

- évaluation de l'enseignement et de la formation déjà reçus
- informations sur les exigences linguistiques
- **Renseignements sur**
 - les possibilités scolaires offertes pour obtenir le Hochschulreife, diplôme allemand de fin d'études secondaires et donnant accès à l'enseignement supérieur
 - les formes de l'accès à l'enseignement supérieur
 - les différentes études proposées en Allemagne ainsi que
 - les possibilités de subventionnement (par ex. BAföG, bourses d'études, etc.)
- **Soutien en matière**
 - d'orientation scolaire et professionnelle,
 - des procédures pour le dépôt et l'admission des candidatures.

Les personnes susceptibles d'être admises dans ce programme de promotion en vertu des dispositions Richtlinien des Garantiefonds Hochschulbereich (RL-GF-H) sont les migrants, les personnes rapatriées, **les immigrants juifs ainsi que les conjoints rapatriés appartenant à cette catégorie de personnes**, s'ils ont moins de 30 ans. Le but de ce programme est le commencement ou la poursuite d'un cursus universitaire.

La demande d'admission dans le programme peut être posée en ligne sur le site Internet du programme au lien suivant :

https://www.bildungsberatung-gfh.de/wde/kontakt/Online-Anmeldung_Antrag.php

L'admission dans ce programme de promotion répondant aux dispositions RL-GF-H s'effectue dans l'un de nos 22 centres de conseils d'orientation ou dans un des environ cent sites mobiles de conseil. Ici, nous vérifions que les candidats remplissent bien les conditions requises et veillons au bon respect des critères formels. Ces conditions de forme sont entre autre :

Justificatif d'un statut de séjour en vertu de la loi allemande sur les affaires des réfugiés et migrants BVFG (art. 4 et 7) ou en vertu de la loi allemande sur le séjour Aufenthaltsgesetz, articles 23.1, 23.2 et 23.4, 25.1 et 25.2 (en combinaison avec les articles 3.1 ou 4.1 de la loi allemande sur l'asile Asylgesetz). Les conjoints rapatriés appartenant au cercle de personnes ci-dessus doivent fournir la preuve que le mariage est antérieur à la fuite de la personne concernée hors du pays.

Respect d'un délai de dépôt de demande de deux ans à compter de l'arrivée en Allemagne (les personnes nécessitant des conseils et dont le statut n'a pas été reconnu immédiatement disposent encore, pour poser leur candidature, d'une année à compter de la date de reconnaissance de leur statut).

En règle générale, les aides accordées prennent fin au bout de 30 mois d'études ou de formation.

Les principales mesures subventionnées sont les cours de langues ainsi que les cursus visant à obtenir un accès à l'enseignement supérieur. Le versement des aides financières s'effectue par le biais de la fondation Otto Benecke Stiftung e.V.



Aides financières en vertu des dispositions RL-GF-H

- **frais de cursus**, dans la mesure où il ne s'agit pas de mesures scolaires dont les coûts sont pris en charge par les Länder
- **forfait pour outils pédagogiques** (30,00 EUR)
- **frais de déplacement** (frais de déplacements nécessaires journaliers pour se rendre sur le lieu d'enseignement ou sur place ainsi que les frais de déplacement aller/ retour en début et en fin de cursus)
- **coûts pour besoins particuliers** (par ex. frais nécessaires pour l'assurance-maladie, les traductions, certifications de conformité et reconnaissances de diplômes, etc.)
- **frais de subsistance** (jusqu'à un minimum nécessaire forfaitaire de 399,00 EUR par mois s'il n'est pas possible de loger chez les parents)*
- **frais de logement** jusqu'à un maximum de 250,00 EUR (subvention plafonnée)
- **frais de cours supplémentaires nécessaires**

* comme art. 13 al. 1 phrase 2 de la loi fédérale sur la promotion de l'enseignement BAföG

Pour de plus amples informations:

bildungsberatung-gfh.de

**Koordinierungsstelle
Bildungsberatung Garantiefonds Hochschule**

bei BAG Katholische Jugendsozialarbeit e.V.

Carl-Mosterts-Platz 1, 40477 Düsseldorf

Tel. : 0211 9448529

e-mail : bildungsberatung@jugendsozialarbeit.de

subventionné par



Bundesministerium
für Familie, Senioren, Frauen
und Jugend

